

COMPTES

2009

CHIFFRES-CLES DES COMPTES 2009

Total des revenus	Fr.	4'631'792,07
Total des charges	Fr.	3'358'482,41
Marge d'autofinancement avant amortissements	Fr.	1'273'309,66
Les amortissements s'élèvent à	Fr.	540'344,75
L'excédent de revenus est de	Fr.	732'964,91
Les investissements nets se montent à	Fr.	768'008,37
L'excédent de financement est donc de	Fr.	32'313,96

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Par rapport au budget 2009, les comptes 2009 mettent en évidence un accroissement des charges de Fr. 172'980,56 et une augmentation des recettes de Fr. 701'757,07.

Pour les dépenses, les écarts les plus significatifs concernent principalement la prévoyance sociale (-78'567,40), le trafic (+ 89'507,97), la protection et l'aménagement de l'environnement (+74'140,--) et l'économie publique (-38'069,25).

Pour les recettes, les écarts par rapport au budget concernent, principalement le trafic (+33'617,99), la protection et l'aménagement de l'environnement (+85'922,20), l'économie publique (-133'897,95) et les finances et impôts (+596'001,95).

Le résultat des comptes 2009 se situe au même niveau que 2008. Il reste exceptionnel et provient principalement des recettes d'impôts supplémentaires à nos attentes.

Il nous semble important de relever que les dépenses de fonctionnement de l'ACCM, votées par l'Assemblée des délégués, se montent à Fr. 10'288'345,54.

L'application des nouvelles directives émises par l'inspecteur cantonal des finances pour la comptabilisation des traitements du personnel enseignant rend peu aisée la comparaison avec le budget.

Les subventions versées aux résidents d'Icogne s'élèvent à Fr. 436'300,--.

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Les investissements concernent : la création d'un bureau pour le pouvoir judiciaire, l'achat de logiciels et de matériel pour la mise en place de la gestion électronique des documents de l'administration, la poursuite des études de la rénovation de la Place du Moulin et de la Place Roger Bonvin, notre participation à l'UAPE de Martelles, le solde de l'achat de l'Unimog, la création de places de parc aux Essampilles ainsi que notre participation à la construction des routes cantonales et nationales pour un total de Fr. 632'815,35.

Notre participation aux investissements de l'ACCM se monte à Fr. 135'193,02.

Les investissements ont été entièrement financés par la marge d'autofinancement.

SITUATION FINANCIERE

La situation financière de la Commune d'Icogne est très bonne.